

Valoriser les potentialités touristiques, les savoir-faire et les terroirs avec le réseau Initiative Tunisie

Initiative TN

Thématique principale: Développement régional et local



Informations générales

Budget global	€2,411,166
Budget européen	€2,411,166
Date de début	01/01/2021
Date de fin	30/06/2026
Statut	En cours
Projet National	Oui

Organisations partenaires

Chef de file

- AIT - ASSOCIATION INITIATIVE TUNISIE

Labels:



Informations

Actualités du projet :

24/01/2024 : L'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie en visite à Initiative Kef
Initiative KEF a eu l'honneur d'accueillir l'Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, M. Marcus Cornaro accompagné de sa femme lors de leur visite non officielle au Kef. L'ensemble de l'équipe d'Initiative Kef s'est réuni pour cette occasion spéciale, en présence des membres élus. Cette rencontre a également été marquée par la participation de notre partenaire, M. Radhouene Saidi, du Cluster du Klim Keffois qui a coordonné cette visite. La rencontre a permis de présenter Initiative Kef et ses interventions, et d'échanger sur la dynamique locale en cours.

Présentation du projet :

Soutenir le développement économique local et participer à la lutte contre le chômage en favorisant un entrepreneuriat durable et inclusif dans les 3 secteurs d'activités prioritaires du Programme d'Appui à la diversification du tourisme, au développement de l'artisanat et à la valorisation du patrimoine culturel (Tounes Wijhetouna), à savoir le secteur du tourisme durable et du tourisme culturel, celui de l'artisanat et du design, et les activités liées à la valorisation du patrimoine.

Objectifs du projet :

Dynamiser des opérateurs économiques dans les secteurs identifiés pour créer des emplois et des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes, notamment dans les régions défavorisées.

Offrir un accompagnement de qualité à destination des jeunes et des femmes dans les régions de l'intérieur.

Apporter un soutien financier direct, par l'intermédiaire des plateformes avec un prêt d'honneur couvrant les besoins d'amorçage jugés trop risqués ou les besoins en fonds de roulement.